

## **La Ville de Magog élabore sa Politique de l'arbre**

### Les Magogois invités à répondre à un sondage

**Magog, le 3 juillet 2023** – La Ville de Magog annonce qu'elle s'engage dans l'élaboration de sa toute première Politique de l'arbre qui vise à reconnaître la valeur écologique, sociale et économique des arbres sur son territoire et à encadrer leur protection, leur conservation et leur mise en valeur. Elle invite la population à répondre à un court sondage qui l'aidera dans l'élaboration de cette Politique. Les citoyens ont jusqu'au vendredi 15 septembre pour se prêter à l'exercice. Le sondage est accessible en ligne au [ville.magog.qc.ca/politique-arbre](http://ville.magog.qc.ca/politique-arbre).

M<sup>me</sup> Josiane K. Pouliot, coordonnatrice à la Division environnement, explique que « la Politique de l'arbre s'inscrit dans la vision stratégique de la Ville de Magog qui souhaite se positionner comme une ville verte, innovante et dynamique. Elle s'appuiera sur les principes de développement durable et de respect de la biodiversité, ainsi que sur les meilleures pratiques en matière de gestion des arbres en milieu urbain. »

#### **À propos de la Politique de l'arbre**

La Politique de l'arbre abordera notamment les aspects suivants :

- Les objectifs et les orientations de la Ville en matière d'arboriculture urbaine;
- Les critères et les normes pour la plantation, l'entretien, l'élagage et l'abattage des arbres publics et privés;
- Les mesures de protection et de compensation pour les arbres remarquables, patrimoniaux ou à haute valeur écologique;
- Les programmes et les incitatifs pour favoriser la participation citoyenne et le verdissement du milieu urbain;
- Les actions de sensibilisation, d'éducation et de communication pour promouvoir les bienfaits des arbres et le respect de la réglementation.

Elle mentionne également les principaux bénéfices liés à la présence d'arbres et d'arbustes en milieu urbain :



- L'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau sur le territoire;
- La réduction du bruit, notamment celui généré par la circulation routière;
- Un apport à la lutte contre les changements climatiques;
- L'embellissement du milieu de vie;
- La protection de la biodiversité;
- Une meilleure qualité de vie pour tous.

### **Sondage en ligne et dans les lieux publics**

La Ville sollicite la participation des citoyens afin de s'assurer que les initiatives à mettre en place correspondent aux aspirations et aux intérêts de la population concernant le couvert forestier du territoire. Des stagiaires en environnement seront également présents dans les lieux publics au cours de l'été pour faire remplir le sondage à un maximum de citoyens.

La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, souhaite que les citoyens, les organismes, les entreprises et les institutions contribuent à l'élaboration de la Politique de l'arbre en partageant leurs idées, leurs besoins et leurs attentes en participant au sondage que ce soit en ligne ou en personne. Des copies papier sont disponibles à l'hôtel de ville, au centre communautaire, au centre des services techniques et à la Bibliothèque Memphrémagog. Elle explique que « plus les répondants seront nombreux, plus nous aurons une idée précise de leur vision relativement à la couverture végétale qu'ils souhaitent et aux actions auxquelles ils seraient intéressés à participer pour continuer à verdier notre belle ville et maintenir notre qualité de vie. »

Les données recueillies seront compilées et analysées. Elles serviront de guide pour l'élaboration de la Politique qui pourrait être adoptée avant la fin de l'année 2023.

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

